

La réconciliation dans le milieu de travail

Par le passé, les autochtones du Canada ont été injustement traités et même les générations qui n'ont pas connu les pensionnats pour jeunes autochtones ni les pires formes du colonialisme en subissent les effets par ricochet, celles-ci menant à leur tour une vie dont la qualité se situe nettement en deçà de la norme de la population du pays en général.

La **RÉCONCILIATION** suppose un ensemble de principes visant à porter à leur optimum le sentiment d'appartenance, la dignité et le respect chez un groupe de gens afin d'intégrer tout le monde dans le milieu de travail, ceux-ci se considérant alors les uns les autres comme sœurs et frères dans l'HUMANITÉ en se fondant sur leurs expériences respectives. Ce faisant, ils s'unissent et deviennent égaux entre eux. Le principal, c'est qu'ils s'encouragent ainsi à traiter les autres comme ils voudraient y être traités.

Le rapprochement

→ **Coopérer pour que l'harmonie, la dignité et le respect règnent dans le milieu de travail**

(Cérémonie de la hutte de sudation en octobre 2014)

La réparation

→ **Faire ce qu'on peut pour supprimer les difficultés du milieu de travail tout en veillant à ce qu'il soit disposé à changer**

(Activité de la formation d'un jardin de cœurs en juin 2015)

La vérité

→ **Dire la vérité quant à l'histoire des peuples autochtones du Canada**

(Veille des Sœurs par l'esprit en octobre 2014)

La reconnaissance

→ **Faire partie d'un milieu dont chaque membre s'instruit dans une nouvelle perspective universelle en apprenant quelles ont été les expériences d'autrui et voit la nécessité d'adopter une nouvelle orientation**

(Activité de réconciliation au Sommet des TUAC Canada sur la croissance, en avril 2015)

Les principes de la réconciliation à suivre dans le milieu de travail

Respect de l'autonomie

- Nécessité d'inculquer aux membres allochtones du syndicat l'importance du respect de l'autonomie des nations autochtones en leur parlant de l'histoire du Canada
- Acceptation des différences : respect universel en milieu de travail
- Nécessité d'apprendre aux membres allochtones du syndicat à bien collaborer avec les nations autochtones
- Nécessité de veiller à ce que tout membre du syndicat, qu'il soit autochtone ou non, se sente en sécurité dans son milieu de travail
- Reconnaissance de la capacité de tout le monde à contribuer à faire changer la politique de l'État et les lois dans le respect des droits de la personne
- Importance d'apprendre comment s'appelle la région où l'on vit et travaille selon la vision géographique des autochtones

Refus de la discrimination

- Reconnaissance et respect du droit des travailleuses et travailleurs autochtones à être traités et servis aussi bien que les allochtones
- Reconnaissance et respect du droit des travailleuses et travailleurs, qu'ils soient autochtones ou non, à pouvoir trouver ce qu'ils recherchent dans le milieu de travail et y faire accepter leur culture distincte
- Interdiction de toute discrimination se fondant sur l'appartenance à un groupe ethnique ou sur l'identité sexuelle
- Nécessité de tenir compte, dans tout contexte relatif au travail, de la manière dont les autochtones s'y prennent pour parvenir à la connaissance

Perspective globaliste

- Moyens d'aider les compagnes et les compagnons de travail à satisfaire tous leurs besoins : chez les nations autochtones, apprentissage d'un mode de vie et non d'une discipline précise
- Roue médicinale : image qui représente les divers aspects de quelqu'un
- Milieu de travail adéquat : milieu où chaque personne trouve ce qu'il lui faut à long terme comme à court terme
- Milieu de travail où chaque personne accepte la vision d'autrui quant à l'aspect des choses, ce qui permet d'y intégrer tout le monde et d'assurer sa solidité
- Devoir incombant à toutes et à tous de s'occuper les uns des autres en tant que personnes de même que comme travailleuses et travailleurs
- Importance de profiter de toute occasion de faire le nécessaire pour améliorer la cohésion sociale

Interventions structurales

- Protection des droits des autochtones comme de ceux des allochtones : refus d'accepter l'injustice en milieu de travail au Canada
- Soutien apporté aux campagnes portant sur la recherche de la justice et ayant pour but d'assurer aux enfants autochtones du Canada un accès équitable aux services qu'il leur faut, dont *le rêve de Shannen, le principe de Jordan* et *Je suis un témoin*
- Adoption ou application de lois conçues pour répondre aux besoins des divers groupes de la population du Canada par souci de respect de l'égalité entre toutes et tous

Culture et langue

- Reconnaissance du rôle essentiel de la langue dans la culture et respect de celle de chaque personne par souci d'intégration de tout le monde dans le milieu de travail
- Importance d'offrir des services à toutes et à tous dans leurs langues respectives, et ce, dans la mesure du possible
- Respect mutuel entre gens de cultures différentes : respect des traditions d'autrui (comme la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette)



www.tuac.ca



www.fncaringociety.com/fr/main

(Tiré du rapport Réconciliation en matière de protection de l'enfance, 2006)